



JPL GC
Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Au Sentier des Moulins de Marest
76260 PONTS-ET-MARAIS
RCS DIEPPE 504 177 759

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 22 SEPTEMBRE 2009

- EXTRAIT -

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'associé unique décide de nommer Monsieur Alain PICAT, domicilié Le Bois des Remparts - Avenue Georges Clemenceau 76910 CRIEL-SUR-MER, directeur général délégué à l'exploitation, à compter de ce jour et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

Le directeur général délégué à l'exploitation est chargé de la conduite opérationnelle de la société.

Il a en charge la responsabilité de l'ensemble des activités commerciales, d'études et d'exploitation comme définies par l'objet social de la société, et en particulier est responsable de toutes les questions relatives à la sécurité par délégation du président.

À ce titre, l'ensemble des moyens humains et matériels de la société est placé sous sa responsabilité.

Pour extrait certifié conforme,

L'associé unique

